

CONSEIL

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 22-23 mai 2019

**CONFÉRER AUX NORMES ET POLITIQUES DE L'OCDE UNE PORTÉE MONDIALE**

Rapport du Secrétaire général aux Ministres sur les relations mondiales de l'OCDE

*Ce document est diffusé sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et ne reflète pas nécessairement les positions officielles des Membres de l'OCDE.*

JT03447145

## *Table des matières*

RÉSUMÉ .....	3
<b>1. Contributions de l’OCDE aux forums mondiaux et régionaux.....</b>	<b>6</b>
1.1. Coopération avec le G20 et le G7 .....	6
1.2. Coopération avec les Nations Unies .....	7
1.3. Coopération avec les organisations régionales .....	8
1.3.1. Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).....	8
1.3.2. Association des nations d’Asie du Sud-Est (ASEAN).....	8
1.3.3. Alliance du Pacifique .....	9
<b>2. Partenariats dans les organes de l’OCDE et adhésion aux normes juridiques.....</b>	<b>9</b>
<b>3. Partenaires clés .....</b>	<b>12</b>
3.1. Brésil.....	12
3.2. Chine.....	13
3.3. Inde .....	13
3.4. Indonésie.....	14
3.5. Afrique du Sud.....	14
<b>4. Approches régionales .....</b>	<b>15</b>
4.1. L’Asie du Sud-Est, une région prioritaire stratégique .....	15
4.2. Programme pour la compétitivité de l’Eurasie .....	16
4.3. Programme régional pour l’Amérique latine et les Caraïbes .....	17
4.4. Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l’appui du développement .....	17
4.5. Programme régional de l’OCDE pour l’Europe du Sud-Est.....	18
4.6. Afrique.....	19
<b>5. Approches par pays.....</b>	<b>19</b>
5.1. Programmes-pays achevés .....	20
5.1.1. Kazakhstan .....	20
5.1.2. Pérou .....	20
5.2. Programmes-pays en cours et en projet .....	21
5.2.1. Maroc .....	21
5.2.2. Thaïlande.....	22
5.2.3. Égypte .....	22
5.2.4. Viet Nam .....	22
5.3. Pays candidats à l’adhésion à l’OCDE .....	23
5.3.1. Argentine.....	23
5.3.2. Bulgarie.....	23
5.3.3. Croatie.....	24
5.3.4. Roumanie .....	24
5.4. Autres approches par pays .....	24
5.4.1. Tunisie.....	24
5.4.2. Ukraine.....	25
<b>6. Conclusions .....</b>	<b>25</b>

## RÉSUMÉ

La mission essentielle de l'OCDE est « la promotion d'une croissance économique plus forte, plus saine, plus juste, l'amélioration de l'emploi et le relèvement des niveaux de vie »<sup>1</sup>. À cette fin, elle soutient un **ordre international fondé sur des règles** que ses Membres et ses partenaires importants<sup>2</sup> s'engagent à respecter. En élaborant des normes de bonnes pratiques à partir d'analyses fondées sur des données factuelles et en soutenant les principes de l'état de droit et d'une économie de marché ouverte et transparente, elle aide les Membres et les pays partenaires à travailler en collaboration et à s'adapter efficacement à un monde qui évolue rapidement.

La coopération avec les pays partenaires, le soutien aux forums internationaux tels que le G7 et le G20, ainsi qu'à d'autres organisations (« Relations mondiales ») est un outil de première importance pour **assurer la promotion et la diffusion des valeurs de l'OCDE et renforcer la pertinence et l'acceptation de ses règles et bonnes pratiques à l'échelle mondiale**. De fait, la Convention de l'OCDE charge l'Organisation de promouvoir des politiques conçues pour contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres ainsi que les pays non Membres. C'est pourquoi ses Membres, dans la **Vision d'avenir formulée à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire** de l'Organisation [[C/MIN\(2011\)6/FINAL](#)], se sont engagés à faire de l'OCDE un réseau mondial pour l'action publique plus efficace et plus inclusif, en invitant les pays partenaires à prendre part à l'élaboration et à la mise en œuvre de ses normes, sans compromettre son efficacité ni ses méthodes de travail.

Compte tenu de cet objectif, confirmé de nouveau en 2013 [[C\(2013\)58/FINAL](#)], l'OCDE a mis au point des outils à l'appui de ses relations mondiales, afin d'**encourager les pays partenaires à prendre part à ses travaux et d'assurer la diffusion de ses normes**. Pour maintenir le niveau de qualité élevé de ses analyses et de ses instruments juridiques et l'objectivité de la procédure rigoureuse d'examen par les pairs, l'OCDE évalue en permanence les avantages mutuels de cette coopération renforcée.

L'OCDE n'a pas vocation à devenir une organisation universelle en termes de taille, mais l'objectif stratégique de ses relations mondiales est de veiller à **ce que ses normes et politiques soient appliquées et respectées à l'échelle mondiale** et donc au-delà du cercle de ses Membres<sup>3</sup>. Dans le cadre de cette stratégie, l'Organisation accueille favorablement toute coopération avec les pays désireux de partager des connaissances et des savoir-faire, de promouvoir les réformes et de contribuer et d'adhérer à ses normes.

La coopération avec les **autres forums mondiaux et régionaux** fait partie intégrante de la Stratégie de relations mondiales de l'OCDE. L'Organisation apporte ses données, ses analyses et son expertise à l'appui des travaux engagés avec le G20, le G7 et d'autres organisations internationales, afin de promouvoir ses normes parmi leurs membres. Elle a accordé à cinq pays du G20 (l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie) le statut de Partenaire clé [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)], encourageant ainsi ces grandes économies à se rapprocher de ses normes.

La participation active des Partenaires aux organes, projets et programmes de l'OCDE et leur adhésion à ses instruments juridiques sont d'importants vecteurs de promotion et de diffusion de ses normes et recommandations. Bien qu'en principe, tous les pays aient accès à ces options, la plupart des Participants et Associés (voir Encadré 1)

aux travaux des organes de l'OCDE ont été choisis au sein d'un **nombre limité d'économies partenaires dont l'engagement présente un grand intérêt mutuel**. En plus des pays du G20, ces partenaires couvrent les Membres potentiels<sup>4</sup>, des partenaires visés par les programmes-pays (voir plus loin) ou de pays qui font l'objet d'une approche spécifique sous une forme ou sous une autre.

Durant la dernière année, la relation avec les **Partenaires clés** a continué de se développer régulièrement : le Brésil a adhéré à plusieurs instruments de l'OCDE à la suite de sa demande d'adhésion à l'Organisation et de l'intensification de la coopération, un nouveau programme de travail conjoint (PTC) a été lancé avec l'Indonésie et une déclaration d'intention prévoyant l'élaboration du premier PTC entre l'OCDE et l'Afrique du Sud a été signée. L'OCDE continue de réfléchir aux éléments d'un nouveau programme de travail conjoint avec la Chine. La coopération avec l'Inde s'est également étoffée dans plusieurs domaines.

Les **programmes-pays** aident certains pays à se rapprocher des normes et politiques de l'OCDE et à affermir leurs réformes. Le biennium précédent a confirmé que l'Organisation avait la capacité de répondre précisément à cet objectif (Kazakhstan, Pérou et Maroc). Les évaluations pilotes de ces programmes, auxquelles certains Membres sont associés, ont permis de constater qu'ils respectaient bien les priorités des pays en matière d'action publique et que les efforts accomplis pour encourager les responsables de l'action publique à en assurer le suivi étaient efficaces. Un nouveau programme consacré à la Thaïlande a été lancé en 2018 ; un renouvellement du programme avec le Maroc a été convenu et il débutera prochainement. En février 2019, le Conseil a invité l'Égypte et le Viet Nam à prendre part à de nouveaux programmes-pays, dont le contenu et les modalités sont en cours d'examen.

Les **programmes régionaux complets** instaurés pour l'Asie du Sud-Est (ASE)<sup>5</sup>, l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC), l'Eurasie, l'Europe du Sud-Est (ESE) et la région Moyen-Orient/Afrique du Nord (MENA) contribuent à la diffusion des normes et politiques de l'OCDE dans ces régions.

Parmi les régions visées, l'**Asie** mérite une attention particulière. En effet, elle assurera la moitié de la production mondiale d'ici 2050. Trois des Partenaires clés de l'OCDE en font partie et l'Asie du Sud-Est est une région prioritaire stratégique pour l'Organisation. Bien que cette décision date de 2007 [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)], les pays

- 1 Vision d'avenir pour l'OCDE à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire [[C/MIN\(2011\)6/FINAL](#)].
- 2 Déclaration des dirigeants du G20 : Bâtir un consensus pour un développement juste et durable, 1<sup>er</sup> décembre 2018 : « Nous renouvelons notre engagement à collaborer à l'amélioration d'un ordre international fondé sur des règles, en mesure de s'adapter efficacement à un monde qui évolue rapidement. »
- 3 Voir, entre autres, le Cadre pour l'examen de Membres potentiels [[C/MIN\(2017\)13](#)].
- 4 Comme l'ont défini les Membres dans le document [C/MIN\(2017\)13](#) (note en bas de page 1), un Membre potentiel est « un pays non-Membre de l'OCDE qui a officiellement fait part de son intérêt pour une adhésion à l'OCDE et de sa détermination à cet égard, ou un pays identifié par le Conseil comme prioritaire à l'adhésion dans l'optique de la pertinence et de l'impact de l'Organisation ». À l'heure actuelle, l'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, la Pérou et la Roumanie sont des Membres potentiels.
- 5 Ce programme est mentionné en premier en raison de son caractère prioritaire ; les quatre autres programmes régionaux complets, d'importance équivalente, figurent dans l'ordre alphabétique.

concernés ont pris à l'égard des organes et des normes de l'OCDE des engagements très variables dans le temps et d'un pays à l'autre. L'OCDE devrait continuer de prêter une grande attention à cette question, en intensifiant ses efforts pour rapprocher les pays d'Asie du Sud-Est de ses comités et de ses normes.

*L'adhésion à la Convention de l'OCDE* garantit un engagement complet à l'égard des normes ainsi que l'intégration dans les travaux de l'OCDE. Un Cadre pour l'examen de Membres potentiels a été adopté à cet effet en 2017 [[C/MIN\(2017\)13](#)]. L'Argentine, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie ont demandé à adhérer à l'OCDE et continuent de se rapprocher de ses normes et politiques. La décision d'entamer des discussions d'adhésion avec l'un ou l'autre de ces pays est toujours à l'étude au sein du Conseil de l'OCDE.

*La priorité reste d'amener les pays à prendre des engagements à l'égard des comités et normes de l'OCDE, et les possibilités ne manquent pas à cet égard*, en particulier pour les Partenaires clés et les économies d'Asie du Sud-Est. En ce qui concerne les Partenaires clés, la participation aux travaux du G20, déjà fructueuse, est un vecteur essentiel, aux côtés d'autres dispositifs comme les programmes de travail conjoints. Pour ce qui est de l'Asie du Sud-Est, l'engagement approfondi à travers le Programme régional devrait jouer un rôle fondamental à l'avenir. Les programmes-pays conclus avec des pays d'Asie du Sud-Est devraient contribuer à garantir leur engagement durable à l'égard des organes et des normes de l'OCDE.

## 1. Contributions de l'OCDE aux forums mondiaux et régionaux

### 1.1. Coopération avec le G20 et le G7

1. La coopération avec les forums mondiaux de gouvernance est un élément déterminant de la Stratégie de relations mondiales de l'OCDE qui s'appuie sur cette coopération. En 2008, le G20 a demandé à l'OCDE et à d'autres organisations internationales de premier plan de l'aider à faire face à la crise économique mondiale. Depuis, le G20 reste un intermédiaire essentiel qui permet à l'OCDE de travailler avec ses Membres et d'autres économies partenaires importantes en vue d'aboutir à des accords sur des normes internationales dans des domaines clés d'intérêt mutuel.

2. À l'invitation de la Présidence argentine du G20 en 2018, l'OCDE a travaillé avec d'autres grandes organisations internationales pour alimenter les débats sur l'avenir du travail, l'infrastructure du développement, l'avenir alimentaire durable et l'égalité femmes-hommes. Elle a apporté son soutien dans les domaines indiqués ci-dessous et contribué ainsi aux résultats positifs du Sommet des dirigeants à Buenos Aires :

- *Économie numérique* : l'OCDE a coordonné la mise au point par un groupe d'organisations internationales d'un ensemble d'outils de mesure de l'économie numérique et aidé la Présidence à définir les principes du G20 relatifs à l'administration numérique.
- *Éducation et compétences* : l'OCDE a fourni des analyses sur l'avenir des compétences et de la gouvernance et sur le financement efficace des systèmes d'enseignement et de développement des compétences. La déclaration ministérielle du G20 sur l'éducation a mis en avant de nombreux domaines dans lesquels l'OCDE a réalisé d'importants travaux.
- *Investissement dans les infrastructures* : en collaboration avec la Banque mondiale, l'OCDE a dressé l'inventaire des outils et des instruments relatifs aux infrastructures en tant que catégorie d'actifs.
- L'Organisation, en tant qu'animatrice du *Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques*, a largement contribué aux productions techniques du Forum et aux débats qui ont conduit les ministres à s'entendre sur les prochaines étapes de l'élimination des subventions qui faussent le marché.
- *Coopération fiscale internationale* : tout en soutenant la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements en matière fiscale et du projet G20/OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), l'OCDE a produit un rapport intermédiaire sur les implications de la transformation numérique pour la fiscalité qui devrait aider à trouver une solution consensuelle à ce sujet.
- *Lutte contre la corruption* : l'OCDE encourage activement les pays du G20 à adhérer à sa Convention anti-corruption.

3. À l'invitation de la Présidence japonaise du G20 en 2019, l'OCDE apporte des contributions de fond sur les aspects suivants :

- *Infrastructures de qualité* : contribution aux débats sur la formulation des Principes du G20 pour des infrastructures de qualité et à l'élaboration des documents d'orientation correspondants ;
- *Objectifs de développement durable* : contribution à la discussion des progrès du G20 au regard de l'Agenda 2030 ;
- *Échanges et investissement* : contributions relatives aux obstacles aux échanges, aux flux de données et aux principes d'ouverture des marchés dans le domaine des échanges numériques ;
- *Acier* : rôle directeur permanent de facilitation du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques et présentation d'informations actualisées à l'appui des débats des dirigeants ;
- *Économie numérique* : poursuite de l'objectif de la « Société 5.0 », en particulier dans le cadre du débat sur l'intelligence artificielle, sur la base des travaux en cours à l'OCDE ;
- *Égalité femmes-hommes* : bilan des progrès accomplis par les pays en direction de l'objectif d'égalité fixé par le G20 (25 d'ici 25) et mise au point complémentaire sur les écarts entre hommes et femmes en matière de travail non rémunéré ;
- *Vieillesse de la société* : analyse des conséquences macroéconomiques et budgétaires du vieillissement et contributions sur l'adaptation à l'évolution démographique, l'allongement de la durée de la vie professionnelle et les nouvelles opportunités d'emploi, et sur les arguments en faveur d'un vieillissement actif et en bonne santé ;
- *Environnement et énergie* : promotion d'un cercle vertueux de préservation et de restauration de l'environnement, de croissance économique et d'opportunités pour les entreprises.

4. En 2019, l'OCDE contribue au dialogue global initié par la présidence française du G7 sur des sujets tels que les inégalités et le climat, la numérisation et l'égalité homme-femme. Sur l'égalité homme-femme, l'OCDE contribue au développement d'un « pacte de Biarritz pour l'égalité » : un bouquet législatif des meilleures pratiques en matière d'égalité homme-femme. L'OCDE contribue au dialogue du G7 sur l'intelligence artificielle, en s'appuyant sur les travaux du projet « Vers le numérique » et la préparation d'un projet de Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle. L'OCDE soutient l'objectif de la présidence d'un renforcement des liens du G7 avec l'Afrique, par exemple pour promouvoir l'accès à une éducation de qualité pour les filles en Afrique subsaharienne.

## 1.2. Coopération avec les Nations Unies

5. L'OCDE a continué de renforcer sa coopération avec les Nations Unies. Sa collaboration avec le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a revêtu notamment les formes suivantes :

- mise à disposition de données et d'analyses à l'appui des travaux du Groupe de réflexion inter-institutions sur le financement du développement ;
- travaux sur les nouvelles mesures du financement du développement – notamment du soutien public total au développement durable ;

- participation aux travaux des organes de l'ECOSOC sur la fiscalité ; partenariat avec les Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales ;
- partage de l'expérience acquise et de données au Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

6. Présente à New York, l'OCDE est en mesure de participer aux travaux accomplis sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle a suivi les résolutions examinées dans le cadre de la deuxième commission (questions économiques et financières) et de la troisième (questions sociales) de façon à assurer la cohérence avec les normes de l'OCDE. Elle a également dialogué avec les facilitateurs des principaux efforts intergouvernementaux, comme le Pacte mondial pour des migrations sûres et la COP24, afin de diffuser les données et les analyses de l'OCDE. L'interface de l'OCDE avec les activités opérationnelles des Nations Unies constitue un moyen d'élargir l'adhésion aux normes et aux instruments de l'Organisation. C'est le cas de l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (avec le Programme des Nations Unies pour le développement), destinée à renforcer la connaissance du projet BEPS et l'adhésion à ses objectifs, de la collaboration avec l'UNESCO dans le cadre du projet « PISA au service du développement » et de l'accueil par le Secrétariat de l'Initiative « Global Deal » pour le travail décent et la croissance inclusive (qui vise à promouvoir le respect des normes du travail dans le monde entier, en partenariat étroit avec l'Organisation internationale du travail – OIT).

7. L'OCDE apporte aussi une importante contribution au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, en cherchant à améliorer les efforts de l'ensemble des acteurs en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Cette mission s'inscrit dans le Plan d'action de l'OCDE à l'appui des ODD, lancé en 2016 [[C\(2016\)166/REV2](#)], qui comporte une réflexion sur les incidences des ODD sur ses relations mondiales, en tant que domaine d'action essentiel. Avec le PNUD, l'OCDE aide la Présidence japonaise du G20 à établir la mise à jour d'Osaka du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les ODD constituent désormais le point d'ancrage des examens multidimensionnels par pays coordonnés par le Centre de développement de l'OCDE. Les programmes-pays et les programmes régionaux servent à partager l'expérience acquise en matière d'action publique et à promouvoir le dialogue pour renforcer la mise en œuvre des ODD. Un rapport récent du Secrétaire général au Conseil sur la mise en œuvre du Plan d'action [[C\(2019\)53](#)] donne des précisions à ce sujet.

### 1.3. Coopération avec les organisations régionales

#### 1.3.1. Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)

8. En 2019, l'OCDE aide le Chili, pays hôte de l'APEC, à donner corps à ses priorités : (i) société numérique, (ii) intégration 4.0, (iii) femmes, PME et croissance inclusive, et (iv) croissance durable. Cette collaboration repose sur le soutien apporté à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, pays hôte de l'APEC en 2018, en particulier sur la mise en œuvre du plan d'action de Cebu (feuille de route pour un avenir financier plus durable dans la région).

#### 1.3.2. Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)

9. Depuis le lancement du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est en 2014, l'OCDE a intensifié sa collaboration avec l'ASEAN, sur la forme et le fond. Les



déclarations des ministres de l'Économie de l'ASEAN se réfèrent régulièrement aux résultats de l'OCDE, par exemple à l'Indice des politiques à l'égard des PME dans les pays de l'ASEAN, dévoilé à l'occasion de la réunion des ministres de l'Économie de 2018, et aux *Perspectives économiques pour l'Asie du Sud-Est, la Chine et l'Inde*, publiées par le Centre de développement de l'OCDE en liaison avec le Sommet de l'ASEAN de 2018. L'Organisation contribue régulièrement aux réunions des hauts responsables des affaires économiques et le Secrétaire général de l'ASEAN a pris la parole à la première réunion du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (Tokyo, mars 2018).

### 1.3.3. Alliance du Pacifique

10. La coopération avec l'Alliance du Pacifique a progressé au cours de la présidence par intérim du Pérou en 2018-2019 et devrait se poursuivre au cours de la présidence chilienne qui commencera en juillet 2019. Le rapport sur les perspectives des politiques mondiales intitulé *Pacific Alliance & Observer Countries: An Agenda for Co-operation* a été lancé à l'OCDE par les trois universitaires qui l'ont écrit, en présence des délégations de l'Alliance du Pacifique et des Membres de l'OCDE, en janvier 2019. Deux projets faisant intervenir des pays de l'Alliance du Pacifique ont été présentés en 2019 à la présidence péruvienne, à savoir l'Indice des politiques à l'égard des PME des pays de l'Alliance et le rapport « *Making the Digital Transformation work for Latin America* ».

## 2. Partenariats dans les organes de l'OCDE et adhésion aux normes juridiques

11. La participation active des Partenaires aux organes, projets et programmes de l'OCDE est essentielle à la promotion des réformes des politiques en conformité avec les normes de l'OCDE. L'Organisation encourage l'intervention active et mutuellement avantageuse des partenaires dans de nombreux domaines de travail comme la concurrence, l'investissement et la fiscalité<sup>6</sup>. Dans la plupart des organes et projets de l'OCDE, le nombre des pays qui prennent part régulièrement aux travaux (en qualité de Participants ou d'Associés ; voir l'encadré 1) se limitent aux partenaires stratégiquement importants aux yeux de l'Organisation dont l'engagement et, dans le cas des Associés, l'adhésion à des instruments juridiques pertinents, présentent un grand intérêt mutuel (même si aucun pays n'est exclu a priori). C'est pourquoi, sur les 307 invitations<sup>7</sup> en cours de validité à accéder au statut de Participant ou d'Associé, 269 (88 %) visent les 21 pays qui sont : des pays candidats à l'adhésion, des « Membres potentiels », des Partenaires clés et d'autres pays du G20, et des partenaires faisant l'objet d'un programme-pays ou de toute autre approche par pays (voir le tableau 1<sup>8</sup>).

6 Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales compte actuellement 154 membres, et le Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) 129, tandis que 55 autres membres potentiels ont été invités à y adhérer.

7 Il s'agit de invitations émises au 23 avril 2019 en vertu de la Résolution révisée du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE [[C\(2012\)100/REV1/FINAL](#)], sauf pour ce qui concerne les invitations à participer en qualité d'Associé au projet BEPS émises après le 1er janvier 2016. Au total, 225 de ces invitations ont été acceptées officiellement jusqu'à présent.

8 Il faut noter cependant que le tableau 1 indique un nombre plus élevé de partenariats car il inclut aussi la participation en tant que membre à certains programmes de Partie II ou en

### Encadré 1. Types de partenariats dans les organes de l'OCDE

Les partenaires peuvent être invités à prendre part aux travaux des comités de l'OCDE à trois titres :

- Les **Invités** sont conviés à une seule réunion à la fois, et seulement pour l'examen des points non confidentiels. Pour associer un partenaire à ses travaux en qualité d'Invité, le comité demande une approbation unique au Conseil et peut ensuite décider si et quand il souhaite inviter ce Partenaire ;
- Les **Participants** peuvent être invités à prendre part à toutes les réunions non confidentielles du comité ;
- Les **Associés** participent aux travaux d'un comité, à un projet ou à l'élaboration ou à la révision d'un instrument juridique avec les mêmes droits et obligations que les Membres de l'OCDE. Ils ne peuvent cependant prendre part aux discussions sur l'adhésion de nouveaux Membres à l'Organisation. Dans certains organes responsables de programmes de Partie II, les Associés sont désignés sous le nom de membres du programme.

12. L'adhésion des partenaires aux instruments juridiques de l'OCDE, au nombre de 755 aujourd'hui, suit un schéma assez similaire : 526 d'entre eux (70 %) font partie des pays mentionnés ci-dessus. Ce pourcentage va d'ailleurs s'accroître encore lorsque les demandes d'adhésion en attente (qui concernent essentiellement les pays de ce groupe) auront été traitées, comme le montre le tableau 1.

13. Il est intéressant de mentionner ici les programmes de Partie II ; ceux-ci s'adressent en effet à une plus grande variété de pays et les Membres de l'OCDE et les partenaires y jouissent souvent du même statut. C'est le cas par exemple du Centre de développement (54 membres, dont 27 sont Membres de l'OCDE), du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (154 membres, dont les 36 Membres de l'OCDE), du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (42 Partenaires en 2018, dont deux Associés). Les partenaires ayant le statut de membre ou d'Associé sont moins nombreux dans certains autres programmes, par exemple l'Agence pour l'énergie nucléaire (3), le Réseau sur les relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration (2), le Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (3), les programmes sur l'acier (4), la construction navale (2) et la gestion des produits chimiques (AMD, 6). Ces programmes apportent une contribution essentielle au rayonnement mondial de l'OCDE, en offrant à certains pays la possibilité de prendre part à ses activités en tant que membres dans des domaines de travail particuliers et en démontrant ainsi sa pertinence et son impact à l'échelle mondiale.

---

tant que Participant à certains programmes sur l'éducation (PISA, PIAAC et TALIS), qui ne sont pas régis par les procédures types décrites dans le document [C\(2012\)100/REV1/FINAL](#). En outre, le tableau 1 ne tient compte que des invitations acceptées officiellement. Par ailleurs, il n'inclut pas la Colombie, qui deviendra Membre lorsqu'elle aura déposé son instrument d'adhésion.

<b>Tableau 1 – Partenaires clés, pays du G20, Membres potentiels et autres Partenaires sélectionnés<sup>1</sup> : participation aux travaux des organes, à des projets, programmes et instruments juridiques de l'OCDE</b>						
	<b>Nombre de partenariats dans le cadre d'organes ou de projets :</b>			<b>Nombre d'instruments juridiques de l'OCDE :</b>		
	<b>en qualité d'Associé/membre<sup>2</sup></b>	<b>en qualité de Participant</b>	<b>Total</b>	<b>Adhésion confirmée</b>	<b>adhésion demandée<sup>3</sup></b>	<b>Total</b>
<b>Argentine</b> <sup>c, e</sup>	11	13	<b>24</b>	45	10	<b>55</b>
<b>Brésil</b> <sup>b, c, e</sup>	12	16	<b>28</b>	74	64	<b>138</b>
<b>Bulgarie</b> <sup>e</sup>	5	6	<b>11</b>	18	6	<b>24</b>
<b>Chine, Rép. pop. de</b> <sup>b, c</sup>	7 <sup>2</sup>	5	<b>12</b>	9	0	<b>9</b>
<b>Costa Rica</b> <sup>a</sup>	6	11	<b>17</b>	36	*	<b>*</b>
<b>Croatie</b> <sup>e</sup>	4	6	<b>10</b>	9	6	<b>15</b>
<b>Égypte</b> <sup>d</sup>	5	6	<b>11</b>	20	0	<b>20</b>
<b>Inde</b> <sup>b, c</sup>	7	6	<b>13</b>	13	0	<b>13</b>
<b>Indonésie</b> <sup>b, c</sup>	5	3	<b>8</b>	13	0	<b>13</b>
<b>Kazakhstan</b> <sup>d</sup>	5	10	<b>15</b>	33	9	<b>42</b>
<b>Maroc</b> <sup>d</sup>	7	4	<b>11</b>	29	3	<b>32</b>
<b>Pérou</b> <sup>d, e</sup>	6	6	<b>12</b>	41	4	<b>45</b>
<b>Roumanie</b> <sup>e</sup>	12	8	<b>20</b>	42	15	<b>57</b>
<b>Fédération de Russie</b> <sup>c</sup>	8	22	<b>30</b>	26	0	<b>26</b>
<b>Arabie saoudite</b> <sup>c</sup>	3	3	<b>6</b>	6	0	<b>6</b>
<b>Afrique du Sud</b> <sup>b, c</sup>	7	15	<b>22</b>	23	1	<b>24</b>
<b>Thaïlande</b> <sup>d</sup>	5	5	<b>10</b>	7	0	<b>7</b>
<b>Tunisie</b> <sup>f</sup>	5	1	<b>6</b>	20	1	<b>21</b>
<b>Ukraine</b> <sup>f</sup>	5	4	<b>9</b>	20	1	<b>21</b>
<b>Viet Nam</b> <sup>d</sup>	2	2	<b>4</b>	6	0	<b>6</b>

Notes : a : candidat engagé dans un processus actif d'adhésion b : Partenaire clé ; c : pays du G20 ; d : partenaire participant à un Programme-pays ancien, actuel ou potentiel (voir le texte) ; e : Membre potentiel (voir la note en bas de page 4) ; partenaire faisant l'objet d'une autre approche par pays (voir le texte).

1 Y compris les statuts de membres non régis par la Résolution révisée du Conseil sur les Partenariats au sein des organes de l'OCDE [[C\(2012\)100/REV1/FINAL](#)], c'est-à-dire le statut de membre du Centre de développement, du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, de l'Agence pour l'énergie nucléaire et du Forum international des transports, ainsi que le statut d'Associé à l'Agence internationale de l'énergie.

2 Y compris le Groupe de travail n° 10 du Comité des affaires fiscales.

3 Chaque demande d'adhésion à la Déclaration sur l'Investissement et ses instruments connexes, et à la Convention Anti-corruption et ses instruments connexes, respectivement, est traitée individuellement dans ce tableau ainsi que dans le reste du document.

\* La position du Costa Rica à l'égard de l'ensemble des instruments juridiques est examinée dans le cadre du processus d'adhésion en cours.

### 3. Partenaires clés

14. En 2007, la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) a invité le Secrétaire général à renforcer la coopération de l'OCDE avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, dans le cadre de programmes d'engagement renforcé en vue de leur possible adhésion éventuelle [C/MIN(2007)4/FINAL, point I, i]. Le Conseil déterminerait s'il y avait lieu d'ouvrir des discussions au sujet de leur adhésion, à la lumière de leur intérêt, de leur état de préparation et de leur aptitude à adopter les pratiques, les politiques et les normes de l'OCDE. Depuis, l'Organisation s'est efforcée de renforcer la coopération dans de nombreux domaines de travail avec ces pays, désignés par la suite sous le nom de Partenaires clés [C/M(2012)11, point 172 h)] dans d'importants domaines. Le Conseil a publié en 2010 des lignes directrices à l'intention des comités en leur demandant de veiller à ce que leurs stratégies de relations mondiales reflètent bien la priorité donnée par l'Organisation à l'approfondissement et à l'élargissement de la collaboration avec les Partenaires clés [C(2010)100/FINAL].

#### 3.1. Brésil

15. Le nouveau gouvernement a réaffirmé au Secrétariat la détermination du Brésil à renforcer sa coopération avec l'OCDE et confirmé la manifestation d'intérêt formulée en mai 2017 en faveur de l'adhésion à l'OCDE, actuellement en cours d'examen par le Conseil<sup>9</sup>.

16. Dans l'attente de la décision du Conseil sur sa demande d'adhésion, le Brésil intensifie sa coopération avec l'OCDE pour assurer une large convergence avec les normes de l'Organisation et cherche à obtenir un statut plus élevé dans les organes de l'OCDE. En 2018, il a rejoint le Réseau de l'OCDE sur les relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration en qualité d'Associé et le Comité de la politique de l'économie numérique en qualité de Participant. Il a été élevé au statut d'Associé au sein du Comité de la concurrence en mars 2019. Depuis mai 2017, il a adhéré à 39 nouveaux instruments juridiques, pour un total qui s'établit maintenant à 74, et participe désormais à 28 organes et projets de l'OCDE, dont douze en qualité d'Associé ou de membre. De nombreuses demandes d'adhésion à d'autres instruments juridiques, en particulier aux deux Codes de libération et à la Recommandation du Conseil concernant les bonnes pratiques statistiques, sont examinées par les comités compétents.

17. L'OCDE soutient aussi les principales priorités politiques du Brésil, comme les réformes des pensions et du budget, ainsi que l'intégration dans les CVM. En 2018, avec le soutien du Royaume-Uni, le Brésil a engagé un dialogue ouvert avec l'OCDE sur sa méthodologie en matière de prix de transfert, sujet qui présente un intérêt mutuel considérable pour le pays et les Membres de l'OCDE. Un examen sera mené à bien dans ce domaine en 2019. Le Brésil et l'OCDE ont récemment achevé des examens de l'administration numérique, de la concurrence, de l'éducation et des compétences, et de l'innovation dans le secteur public. Des examens des PME, de la transformation numérique et du haut débit sont en cours. Des travaux commencent cette année en vue de l'Étude économique du Brésil, qui devrait être achevée début 2020.

---

9 À Davos (en janvier 2019), le Président Bolsonaro a déclaré que le gouvernement cherchait à « intégrer le Brésil dans le monde en faisant siennes les bonnes pratiques internationales, comme celles qu'adopte et soutient l'OCDE ».

### 3.2. Chine

18. Les Membres de l'OCDE continuent d'encourager la Chine à collaborer plus étroitement en partageant ses connaissances et son savoir-faire, en favorisant les réformes et en adhérant aux instruments juridiques de l'OCDE. Les examens réalisés par l'OCDE, comme l'édition 2019 de l'Étude économique de la Chine, peuvent contribuer à cette collaboration par la mise en évidence des domaines qui appellent une amélioration de l'action publique. S'appuyant sur la mise en œuvre du premier programme de travail conjoint (PTC) OCDE-Chine en 2015-16 et sur la coopération dans le cadre du G20, l'OCDE et la Chine entretiennent un dialogue ouvert et utile sur différents domaines de l'action publique, comme la gestion macroéconomique, les échanges, l'investissement et la conduite responsable des entreprises, la lutte contre la corruption, la croissance verte, la gouvernance des entreprises, la fiscalité, l'éducation et l'agriculture.

19. Un nouveau PTC pour 2019-2021 est à l'étude, en vue d'une coopération renforcée dans certains domaines prioritaires d'intérêt mutuel. La Chine a fait part de son intérêt pour une coopération plus étroite concernant par exemple le Manuel pour l'évaluation de la concurrence, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, le soutien public total au développement durable et le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais. Elle a adhéré aux normes de l'OCDE sur l'échange automatique de renseignements en matière fiscale et sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (BEPS) ainsi qu'aux Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE. Elle est prête également à rejoindre le projet de l'OCDE sur les statistiques mondiales des recettes publiques et renforce sa collaboration avec l'Organisation dans l'application de l'Indice de restrictivité des échanges de services.

20. Le Secrétaire général a été invité par le Premier ministre Li Keqiang à la troisième édition du Dialogue 1+6 en novembre 2018, à l'instar des dirigeants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de l'OIT, de l'OMC et du Conseil de stabilité financière (CSF). Il a participé également au Forum de développement de la Chine et à l'événement International Import Expo.

### 3.3. Inde

21. Les travaux de l'OCDE à l'appui du programme de réformes de l'Inde sont présentés dans un document sur les domaines de coopération actuels et à venir. Un programme de détachement et un Forum annuel Inde-OCDE sont envisagés, de façon à coïncider avec le lancement de l'édition 2019 de l'Étude économique de l'Inde.

22. La collaboration récente a porté notamment sur les domaines suivants : (i) la conduite responsable des entreprises, avec le projet d'élaborer des lignes directrices sur la diligence à exercer dans le secteur de la confection ; (ii) la préparation de l'Étude économique, axée sur les opportunités et les défis liés à l'intégration mondiale de l'Inde et à l'amélioration du logement au bénéfice de tous ; (iii) l'aide apportée à la 15<sup>e</sup> Commission des finances de l'Inde pour l'élaboration de recommandations sur le transfert de ressources entre l'administration centrale et celles des États, et (iv) la mise en place des préparatifs officiels de la réalisation de l'enquête PISA en 2021. En octobre 2018, l'Inde a rejoint le Comité sur les activités nucléaires réglementaires de l'AEN en tant que Participant.

23. En 2018, l'OCDE a lancé, avec le Conseil indien de recherche sur les relations économiques internationales (ICRIER), un examen des politiques agricoles de l'Inde. Le

pays prendra part également au nouveau programme de mobilisation de financements et d'investissements dans les énergies propres de l'OCDE. La coopération se poursuit en outre dans les domaines de la fiscalité, de la concurrence, de la gouvernance des entreprises et de la sidérurgie.

### 3.4. Indonésie

24. La mise en œuvre du programme de travail conjoint 2017-18 a beaucoup contribué au renforcement de la collaboration de l'OCDE avec l'Indonésie dans des domaines prioritaires, en particulier ceux qui avaient été retenus par le Président indonésien et le Secrétaire général en 2016 : infrastructures, éducation, politique fiscale et bonnes pratiques en matière de réglementation. L'année 2018 a vu s'achever l'Étude économique de l'Indonésie et l'Examen des politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat, tandis que débutaient le deuxième Examen des politiques de l'investissement et l'Examen de la création d'emplois à l'échelon local. Les examens de la politique de l'Inde en faveur de la croissance verte, du système de protection sociale et de l'intégrité s'achèveront en 2019. D'autres examens visant des domaines prioritaires devraient commencer prochainement, en particulier l'étude du pays au regard de l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES), l'Examen de la gouvernance des infrastructures et l'Examen des politiques de gestion des risques.

25. L'Indonésie tire des avantages tangibles des instruments de l'OCDE relatifs à la fiscalité auxquels elle a adhéré, en particulier l'échange automatique de renseignements et, plus récemment, l'Instrument multilatéral sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Ceux-ci contribuent à la hausse des recettes fiscales et soutiennent notamment le programme récent d'amnistie fiscale qui donne de bons résultats. Les recommandations de l'Examen des politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat viennent directement alimenter l'élaboration de la stratégie du gouvernement en faveur des PME. L'examen en cours de la politique en faveur de la croissance verte a contribué aux efforts accomplis par le ministère de la Planification (Bappenas) pour intégrer le souci de l'environnement dans le prochain plan de développement national pour 2020-2024.

26. Le troisième programme de travail conjoint OCDE-Indonésie pour 2019-2021, lancé par le Secrétaire général et le ministre indonésien des Finances Sri Mulyani Indrawati à Bali, en 2018, poursuit les travaux prioritaires et inclut de nouvelles priorités comme le financement des infrastructures, le développement du capital humain, l'exploitation des possibilités offertes par la transformation numérique et la promotion d'un tourisme durable, tout en soutenant le dynamisme du climat des affaires et de l'investissement. Il met davantage l'accent sur le renforcement de la participation de l'Indonésie aux organes et instruments de l'OCDE.

### 3.5. Afrique du Sud

27. À la suite de la signature à la RCM de 2018 d'une Déclaration d'intention pour l'élaboration d'un programme de travail conjoint, l'OCDE et l'Afrique du Sud mettent au point un programme couvrant différents domaines qui contribuent à une croissance inclusive plus forte et plus profitable aux Sud-Africains, comme la compétitivité, les échanges et l'investissement, les PME et le développement des compétences, ainsi que le renforcement des institutions.

28. L'Afrique du Sud a rejoint le Comité des politiques d'environnement en qualité de Participant en 2018, ce qui porte à 22 le nombre de ses partenariats dans des organes de

l'OCDE. Elle a adhéré à 23 instruments juridiques, dont deux nouveaux en 2018<sup>10</sup>. Le processus d'adhésion au Code de la libération des mouvements de capitaux de l'OCDE est en cours dans le cadre du Comité de l'investissement. En 2019, l'OCDE produira une nouvelle édition de l'Étude économique biennale de l'Afrique du Sud.

#### 4. Approches régionales

29. Les approches régionales facilitent la participation de l'ensemble des pays d'une région donnée à certaines activités de l'OCDE. Elles permettent d'atteindre un grand nombre de pays, tout en s'appuyant sur les structures régionales. Les réunions sont souvent organisées sur place au moyen de financements locaux. Les approches régionales reposent sur les lignes directrices stratégiques du Conseil [[C\(2006\)168/FINAL](#)], qui en présentent différents modèles. Beaucoup prennent désormais la forme de programmes régionaux complets<sup>11</sup>, dont les mandats sont définis par le Conseil ou par le Comité des relations extérieures. Ces programmes couvrent des aspects très divers, présentent des structures formelles de gouvernance et des mécanismes qui permettent d'associer les partenaires à la définition des priorités et au suivi des activités.

##### 4.1. L'Asie du Sud-Est, une région prioritaire stratégique

30. Dans le cadre du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est, l'OCDE continue de renforcer sa collaboration avec la région, désignée par le Conseil comme région prioritaire stratégique, afin de déterminer quels pays pourraient adhérer à l'Organisation [[C/MIN\(2007\)4/FINAL](#)]. La première Conférence ministérielle du Programme régional (Tokyo, mars 2018) a constitué une étape décisive avec la désignation des deux nouveaux co-Présidents, la Corée et la Thaïlande. Des représentants de haut niveau de l'OCDE et des pays d'Asie du Sud-Est ont doté la prochaine phase du Programme régional d'un mandat politique ambitieux qui prévoit la prise en compte systématique de questions horizontales comme la connectivité et l'égalité femmes-hommes dans tous ses axes de travail.

31. En 2018, le Programme a continué de contribuer notablement à la collaboration entre l'OCDE et la région. En particulier, l'Indice 2018 des politiques à l'égard des PME dans les pays de l'ASEAN a été lancé à la 50<sup>e</sup> réunion des ministres de l'Économie de l'ASEAN, à Singapour. Les *Perspectives économiques de l'Asie du Sud-Est, de l'Inde et de la Chine* ont également été diffusées à l'occasion du Sommet 2018 de l'ASEAN sur l'investissement des milieux d'affaires à Singapour. Les *Examens des politiques de l'investissement* de l'Asie du Sud-Est, du Viet Nam et du Cambodge ont été publiés en 2018. En outre, sept pays d'Asie du Sud-Est (Brunei Darussalam, l'Indonésie, la

10 La Déclaration sur le renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive et la Recommandation du Conseil sur les manifestations internationales et le développement local.

11 Le programme régional le plus ancien encore en place aujourd'hui est le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (1976). Le mandat du Programme régional pour l'Europe du Sud-Est date de 1999 et n'est pas limité dans le temps. L'Initiative Moyen-Orient/Afrique du Nord (MENA)-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement date de 2005 [mandat en cours : 2016-2020, [ERC\(2015\)12](#)], et le Programme de l'OCDE pour la compétitivité de l'Eurasie de 2008 [mandat en cours : 2016-2020, [ERC\(2015\)13](#)]. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est a été créé en 2013 [[C\(2013\)34/REV2](#)] et le Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2016 [[C\(2016\)1/FINAL](#)].

Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam) ont pris part au PISA cette année-là.

32. Le Forum du Programme régional et la réunion du Groupe de pilotage se sont tenus à Paris les 11 et 12 mars 2019 sur le thème « *Connecting Southeast Asia* », conformément au mandat de la Conférence ministérielle de 2018 qui était d'intégrer la thématique de la connectivité dans les onze axes de travail du Programme<sup>12</sup>. La participation de représentants de haut niveau de la région ainsi que de l'ASEAN, de l'APEC, de la BAD et de la BIMSTEC<sup>13</sup> témoigne de la visibilité croissante de l'OCDE dans la région. Les participants ont pris acte du rôle important du Programme régional en tant que plateforme de dialogue pour le renforcement de la collaboration entre l'OCDE et la région sur l'amélioration de la connectivité matérielle, institutionnelle et entre les personnes.

## 4.2. Programme pour la compétitivité de l'Eurasie

33. Comme d'autres programmes régionaux, le Programme pour la compétitivité de l'Eurasie (PCE) soutient la mise en œuvre des réformes dans la région en prônant l'utilisation des normes de l'OCDE et la participation à ses organes. Cinq pays d'Eurasie (Arménie, Géorgie, Kazakhstan, Mongolie et Ukraine) ont rejoint le Cadre inclusif pour la mise en œuvre du projet BEPS ; six sont membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. L'Arménie, le Kazakhstan et l'Ukraine ont signé l'Instrument multilatéral sur les mesures BEPS. Le Kazakhstan et l'Ukraine ont adhéré à la Déclaration sur l'investissement international et aux instruments connexes, et la Géorgie a demandé récemment que soit réalisé un examen de ses politiques d'investissement.

34. La dernière édition de la Semaine annuelle de l'OCDE pour l'Eurasie s'est tenue au siège de l'OCDE, à Paris, du 19 au 21 novembre 2018. À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du Programme, elle a permis de réfléchir à la contribution que pourraient apporter les principaux enseignements tirés de cette décennie de défis et de réformes dans la région aux politiques qui devront être formulées dans les années à venir. Parmi les participants figuraient M. Abdullah Abdullah, chef de l'exécutif de l'Afghanistan, trois vice-Premiers ministres, 25 ministres et vice-ministres et 14 ambassadeurs. Deux pays, l'Afghanistan et l'Azerbaïdjan, ont fait l'objet pour la première fois d'examens par les pairs. Des sessions thématiques ont été consacrées à l'égalité femmes-hommes et à la connectivité dans les secteurs des échanges et des transports.

35. L'édition 2018 de la Semaine pour l'Eurasie a aussi été l'occasion de signer un nouveau Protocole d'accord entre l'OCDE et le Kazakhstan (voir la section 5.1.1). Le PCE, surtout centré sur la compétitivité, accorde depuis 2016 une attention grandissante à la *connectivité* et à l'*inclusivité*. La première publication majeure produite par le projet PCE et le Forum international des transports (FIT) sur les échanges et la connectivité des transports en Asie centrale sera lancée en mai 2019, tandis que les projets menés au niveau des pays d'Eurasie s'intéressent de plus en plus aux possibilités offertes par les politiques

12 Six réseaux régionaux (fiscalité, investissement, bonnes pratiques en matière de réglementation, infrastructures, PME, enseignement et compétences), quatre initiatives (égalité femmes-hommes, échanges, innovation et concurrence) et les Perspectives économiques de l'Asie du Sud-Est, de l'Inde et de la Chine.

13 Initiative de la Baie du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle.



en matière de compétences et d'égalité femmes-hommes pour promouvoir une croissance plus inclusive.

### 4.3. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

36. Alors que s'achève le premier cycle de trois ans du Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2016-2018), sous la présidence conjointe du Chili et du Pérou, une évaluation de fin de cycle confirme que le Programme a permis d'accroître l'impact et la pertinence de l'Organisation à l'appui des réformes conduites dans la région, et de fournir un cadre au dialogue stratégique de haut niveau<sup>14</sup>. Comme prévu dans le document de programmation pour 2016-2019, le programme a organisé trois réunions ministérielles consacrées à ses trois priorités thématiques : accroître la productivité, améliorer l'inclusion sociale et renforcer les institutions et la gouvernance. Les membres du Groupe de pilotage déclarent à 93 % que ces priorités restent d'actualité et doivent donc être maintenues.

37. À la troisième Conférence internationale et réunion ministérielle sur l'intégrité au service d'une gouvernance de qualité (Lima, 18-19 octobre 2018), en présence de la Directrice du cabinet du Secrétaire général et Sherpa pour le G20, a été lancé un Plan d'action sur l'intégrité et la lutte contre la corruption dans la région ALC comportant 103 recommandations concrètes qui constituent « l'engagement de Lima », approuvé au XVIII<sup>e</sup> Sommet des Amériques. Un nouveau document de programmation qui doit guider les activités de fond du Programme au cours du cycle 2019-2022 sera soumis au Groupe de pilotage avant la fin de 2019.

38. L'OCDE et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont contribué à la mise en place de la Facilité régionale de l'Union européenne pour le développement en transition en faveur de l'Amérique latine et des Caraïbes. Lancé par l'UE, cet instrument vise à « favoriser le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes alors que les pays évoluent vers des niveaux de revenu plus élevés ». Cet effort conjoint, axé sur la demande, permettra de soutenir divers examens de l'action publique dans les pays ALC. Il renforcera également des activités essentielles du Programme régional : l'édition 2019 des *Perspectives économiques de l'Amérique latine* du Centre de développement de l'OCDE, sur le développement en transition, et les projets relatifs aux indicateurs du bien-être dans les pays ALC, à la politique budgétaire et à la mobilisation des ressources intérieures, et à un meilleur partage du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes.

### 4.4. Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement

39. L'Initiative MENA-OCDE encourage l'échange de bonnes pratiques et la diffusion des normes de l'OCDE à l'appui des réformes nationales visant à répondre aux besoins et aux difficultés de la région. Son Groupe de pilotage a défini comme priorités stratégiques la croissance inclusive, la résilience des économies et la transparence et l'efficacité des institutions.

40. L'égalité hommes-femmes est une problématique transversale de grande importance. L'Initiative s'emploie de fait à promouvoir de nouvelles réformes juridiques

---

14 Sur les 55 personnes interrogées, 88 % et 86 % respectivement étaient d'accord avec ces évaluations.

qui devraient donner aux femmes de toute la région un plus large accès au marché du travail, davantage de poids politique et une plus grande autonomie. En 2018, le Forum sur l'autonomisation économique des femmes s'est tenu à Tunis en présence de la Directrice de Cabinet du Secrétaire général et Sherpa de l'OCDE. Il a rassemblé 175 participants, y compris des ministres et des ambassadeurs.

41. Le Secrétaire général a pris part au 6<sup>e</sup> Sommet mondial annuel des gouvernements à Dubaï, où il a vigoureusement plaidé pour une gouvernance de qualité dans la région, ainsi qu'à la Conférence CEDRE<sup>15</sup> en faveur des réformes et du développement au Liban.

42. L'Initiative a lancé huit publications en 2018, dont la revue *Voix citoyenne* au Maroc et en Tunisie, ainsi que l'édition 2018 de l'Évaluation intermédiaire au regard de l'Indice des politiques à l'égard des PME. L'OCDE a également soutenu :

- la création en Tunisie de la Commission des libertés individuelles et de l'égalité, qui rédige des propositions pour faire avancer les droits des femmes, notamment dans des domaines sensibles comme l'héritage ;
- la mise en place par le gouvernement tunisien d'une méthodologie pour l'établissement de Chartes citoyennes, qui a conduit à plusieurs modifications de la législation ;
- la mise à jour du Code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, sur la base des Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE ; et
- le règlement et la prévention de différends en Égypte, qui a abouti à la mise en place par le pays de mécanismes et d'organes spécialisés.

#### 4.5. Programme régional de l'OCDE pour l'Europe du Sud-Est

43. En 2018, le Programme régional de l'OCDE pour l'Europe du Sud-Est a poursuivi la mise en œuvre de son programme de travail en faveur de la compétitivité et de la croissance économiques de la région. L'édition 2018 de la publication phare *Competitiveness in South East Europe: A Policy Outlook*, qui comporte des recommandations adressées à six économies dans 17 domaines d'action, a été publiée. Ses principales conclusions et recommandations ont été présentées par le Secrétaire général et examinées à la *Conférence annuelle de haut niveau OCDE-Europe du Sud-Est* en avril 2018. Plus de 200 participants de la région et des pays Membres de l'OCDE, dont des vice-Premiers ministres et des ministres, en ont soutenu les recommandations.

44. Le Programme continue d'offrir aux gouvernements des pays de la région un soutien sur mesure dans un grand nombre de domaines de l'action publique. Il les aide à concevoir et mettre en œuvre leurs programmes annuels de réforme économique en proposant des analyses et en contribuant au renforcement des capacités. Il a pris part à des forums régionaux de haut niveau, notamment au « Processus de Berlin », et continuera de le faire en coopération avec la Présidence polonaise en 2019. Le Processus de Berlin réunit certains États membres de l'UE et six économies des Balkans occidentaux qui cherchent à renforcer l'intégration dans différents domaines comme la gouvernance économique.

---

15 Conférence économique pour le développement du Liban par les réformes et avec les entreprises.

45. La collecte et l'analyse des données réalisées pour l'édition 2019 de l'évaluation de la région sur la base du *Small Business Act* sont achevées. Les travaux se poursuivent parallèlement sur la suite donnée aux recommandations de la précédente édition.

## 4.6. Afrique

46. L'OCDE a une longue expérience de la promotion du développement avec les pays d'Afrique (et d'autres pays en développement), qui faisait initialement intervenir le Comité d'aide au développement (CAD), le Centre de développement et le Club du Sahel (renommé Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest), mais qui repose sur une base plus large depuis 2002, date à laquelle a commencé la coopération avec le NEPAD. À la RCM de 2017, les Ministres ont encouragé l'OCDE à renforcer sa coopération avec l'Afrique subsaharienne [[C/MIN\(2017\)9/FINAL](#)]. Un document présenté à la RCM de 2018 [[C/MIN\(2018\)9](#)] recense les progrès accomplis et les étapes à envisager dans des domaines comme : (i) la mobilisation des ressources intérieures, (ii) les conditions d'investissement, la compétitivité et la transformation structurelle, (iii) les flux migratoires et leur impact, (iv) les politiques d'éducation et les acquis de l'apprentissage, et (v) les systèmes statistiques pour l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

47. En 2018, plusieurs activités porteuses ont été entreprises avec des pays et des organisations d'Afrique. Le Centre de développement a conclu un partenariat avec l'Union africaine afin de publier un nouveau rapport sur les *Dynamiques du développement en Afrique*, centré en 2018 sur la croissance, l'emploi et les inégalités. L'Initiative sur l'Afrique du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, qui compte maintenant 29 membres, a publié son premier rapport annuel sur les progrès de la transparence fiscale en Afrique. Les travaux de l'OCDE sur l'investissement dans les pays d'Afrique du Nord ont apporté une importante contribution au Pacte du G20 avec l'Afrique. L'OCDE travaille dans le cadre de ce Pacte avec la Banque africaine de développement, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, en mettant son expertise dans le domaine des normes d'investissement au service de l'amélioration de l'environnement des affaires dans les pays du Pacte. Des études réalisées avec le Nigeria et le Sénégal mettent en évidence le rôle décisif que peut jouer le soutien public total au développement en améliorant la transparence des apports au titre du financement du développement. Un projet conjoint Pologne-Tanzanie-OCDE sur les politiques de l'eau et la gouvernance a été piloté avec efficacité. Une étude menée avec le Cabo Verde rend compte des principales difficultés posées par les financements de transition auxquelles doivent faire face les pays qui cessent de faire partie du groupe des pays les moins avancés, et des vulnérabilités propres aux petits États insulaires en développement. Maurice a intensifié sa collaboration avec l'Organisation dans les domaines de la fiscalité, des marchés financiers, de la concurrence, de la lutte contre la corruption et de la gouvernance des entreprises. Les hauts dirigeants de l'OCDE ont beaucoup dialogué avec leurs interlocuteurs africains dans le cadre du G7 et commencé à examiner avec la France les possibilités de soutenir le développement durable en Afrique au cours de la Présidence française du G7 en 2019.

## 5. Approches par pays

48. L'OCDE a inclus de nombreux pays dans ses travaux, mais aussi mis au point des approches plus complètes dans certains cas stratégiquement importants. Elle a ainsi conçu des programmes-pays, sur la base d'un cadre commun [[C/MIN\(2013\)12](#)], qui visent à aider

certaines pays à adopter les normes et pratiques de l'OCDE pour en faire le point d'ancrage de leurs réformes. Les programmes avec le Kazakhstan, le Maroc et le Pérou ont été mis en œuvre. Le Programme relatif au Maroc a ensuite été renouvelé pour trois ans et l'Organisation réfléchit maintenant avec le Kazakhstan et le Pérou à la suite à donner pour entretenir la dynamique créée. Les évaluations pilotes de ces programmes, auxquelles certains Membres ont été associés, ont permis de constater qu'ils respectaient bien les priorités des pays en matière d'action publique et que les efforts accomplis pour encourager les responsables de l'action publique à en assurer le suivi étaient efficaces.

49. Un programme consacré à la Thaïlande est en cours et le Conseil a invité l'Égypte et le Viet Nam le 20 février 2019 à élaborer des programmes similaires avec l'OCDE [[C\(2019\)22/REV1](#) ; [C/M\(2019\)4](#)]. L'Organisation appuie sa collaboration avec d'autres pays sur des protocoles d'accord ou des plans d'action. Elle engage aussi des actions particulières avec les Membres potentiels (voir la note en bas de page 4), compte tenu de leur volonté de se rapprocher de l'OCDE.

## 5.1. Programmes-pays achevés

### 5.1.1. Kazakhstan

50. Le programme relatif au Kazakhstan [[ERC\(2014\)20/REV1](#)], signé en janvier 2015, s'est achevé le 31 décembre 2018. Il a servi de cadre à une trentaine d'examen et de projets de renforcement des capacités de l'OCDE. Il a aidé le Kazakhstan à faire passer à un niveau plus élevé ses partenariats dans sept organes de l'OCDE et à adhérer à 33 de ses instruments juridiques, comme la Déclaration sur l'investissement et ses instruments connexes, et les normes de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales.

51. L'évaluation réalisée en 2018 [[ERC\(2018\)8](#)] a fait l'objet d'observations positives de la part du gouvernement et des ambassades des pays de l'OCDE au Kazakhstan. Elle a montré que de nombreuses recommandations figurant dans les examens de l'OCDE réalisés dans le cadre du programme ont conduit à des modifications de la législation et des politiques, et l'évaluation a souligné la nécessité de continuer de bien cibler la mise en œuvre et d'en assurer le suivi.

52. Le 21 novembre 2018, le Secrétaire général et le ministre de l'Économie nationale, M. Timur Suleimenov, ont signé un Protocole d'accord instaurant un cadre de coopération pour la période 2019-2022. Les priorités de cette coopération sont la productivité et la réglementation, la réforme et la privatisation des entreprises publiques, la mise en œuvre des ODD et le développement du tourisme. Le Kazakhstan s'efforce aussi de prendre une plus grande part à la promotion des méthodes et des recommandations de l'OCDE dans la région, notamment par son soutien aux initiatives fiscales multilatérales (BEPS, Forum mondial) et aux travaux de l'OCDE sur les échanges et la connectivité des transports en Asie centrale.

### 5.1.2. Pérou

53. Le programme relatif au Pérou [[ERC\(2014\)20/REV1](#)], qui a débuté en 2015, s'est officiellement achevé en 2017 et a fait l'objet d'une évaluation. D'importantes activités se poursuivent cependant et le pays continue de prendre une part active aux travaux de l'OCDE. Dans le cadre du programme, le Pérou a accepté de nouveaux partenariats auprès de quatre organes. En août 2018, il est devenu Partie à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale et à la Convention sur la lutte contre la corruption (examen de Phase 1 en cours depuis mars 2018), après les avoir

fait ratifier par le Congrès alors que l'opposition y était majoritaire. En outre, le Pérou fait l'objet depuis 2017, au titre de son adhésion aux Codes de libération, d'un examen qui doit en principe s'achever en 2019. Il a adhéré à 41 instruments juridiques et demandé à adhérer à six autres.

54. Le Pérou a formellement exprimé son intérêt pour l'adhésion à l'OCDE en novembre 2016 et continue à placer en haute priorité la poursuite de cette ambition. Le Pérou prépare à l'heure actuelle un « Plan stratégique de collaboration avec l'OCDE » en s'appuyant sur le groupe de coordination interne créé pour le programme-pays, afin de faire avancer la coopération dans les domaines prioritaires comme l'intégrité, la lutte contre la corruption, l'environnement, la gouvernance des entreprises, les statistiques, l'emploi et les échanges. En tant que co-Président, avec le Chili, du Programme régional de l'OCDE pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Pérou a aussi joué un rôle de premier plan dans les efforts régionaux de lutte contre la corruption, en particulier depuis le Sommet des Amériques d'avril 2018, qui a abouti à l'approbation de « l'engagement de Lima » (voir la section 4.3) et préparé le lancement du Plan d'action OCDE-ALC sur l'intégrité et la lutte contre la corruption. Le Pérou envisage aussi avec l'OCDE de créer un centre régional de la concurrence.

## 5.2. Programmes-pays en cours et en projet

### 5.2.1. Maroc

55. Le renouvellement du programme consacré au Maroc, [ERC(2019)6], a été approuvé en mars 2019 pour une durée de trois ans [ERC/M(2019)3] et il sera lancé prochainement. Les autorités marocaines avaient en effet fait part de leur souhait [ERC(2018)11] d'approfondir leur coopération avec l'OCDE lorsque la phase initiale du programme en place de 2015 à 2018, s'est achevée [ERC(2015)3/REV1].

56. En conformité avec les priorités identifiées par les autorités marocaines, la deuxième phase de ce programme consacré au Maroc reposera sur quatre piliers : (i) gouvernance publique, intégrité et lutte contre la corruption, (ii) croissance économique, investissement et fiscalité, (iii) capital humain, dont éducation et égalité entre les sexes, et (iv) développement territorial. Dans ces quatre catégories, le programme prévoit 15 projets et examens des politiques publiques, la conformité et l'adhésion éventuelle à 20 instruments juridiques de l'OCDE et une participation renforcée à six organes de l'OCDE.

57. L'évaluation du programme initial [ERC(2019)5] conclut que celui-ci a apporté une aide utile et efficace au programme de réformes des pouvoirs publics, tout en indiquant que la mise en œuvre des réformes les plus récentes exigera des travaux complémentaires. En particulier, le programme a concouru à l'application de dispositions fondamentales de la Constitution marocaine, renforcé l'articulation et la cohérence des politiques publiques, encouragé l'adoption d'une approche reposant sur un gouvernement participatif et ouvert, soutenu l'élaboration de politiques reposant sur des données concrètes, contribué à ancrer davantage une culture de l'évaluation et du suivi et fait clairement apparaître les synergies et les complémentarités entre le programme et l'Initiative MENA-OCDE sur la gouvernance et la compétitivité.

58. La phase initiale du programme a aidé le Maroc à prendre part régulièrement aux travaux de sept organes de l'OCDE et à y obtenir un statut plus élevé, et à adhérer à six instruments juridiques, le total étant ainsi porté à 29. Il a renforcé les capacités du pays en matière d'éducation, de statistiques, d'administration publique et de développement local,

d'attractivité de l'investissement et de statistiques des recettes publiques. Le Maroc s'emploie de plus en plus activement à promouvoir dans la région les méthodes et les recommandations de l'OCDE sur l'action publique, à travers sa participation à l'Initiative MENA-OCDE.

### 5.2.2. Thaïlande

59. Lancé en mai 2018, le programme en faveur de la Thaïlande [[ERC\(2018\)7](#), [ERC\(2018\)7/ADD](#)] s'étale sur trois ans (2018-2020). Des travaux sont en cours dans le cadre de 15 projets couvrant quatre domaines essentiels : (i) gouvernance et transparence, (ii) climat des affaires et compétitivité, (iii) « Thaïlande 4.0 » et (iv) croissance inclusive. Le programme encouragera la Thaïlande à porter à un niveau plus élevé sa participation à huit organes de l'OCDE et à progresser en direction de l'adhésion à neuf instruments juridiques de l'OCDE.

60. Dans la première année du programme, le Centre de développement de l'OCDE a lancé les phases 2 et 3 de l'examen multidimensionnel de la Thaïlande. L'Examen des politiques de l'investissement a commencé au troisième trimestre de 2018 et un examen par les pairs est prévu dans le cadre du Comité de l'investissement en mars 2020. La Thaïlande a aussi acquis récemment le statut de Participant auprès du Comité de la politique de l'économie numérique et a été invitée à prendre part en qualité d'Associée aux travaux du Comité directeur du Programme PISA. En tant que co-Présidente en 2019, avec le Président de l'ASEAN, du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est, la Thaïlande joue un rôle moteur en faisant mieux connaître les normes de l'OCDE dans la région. Elle accueillera un Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises en juin 2019 à Bangkok.

### 5.2.3. Égypte

61. L'Égypte poursuit un programme de réformes, avec le soutien du mécanisme élargi de crédit du FMI, afin de parvenir à une croissance plus forte, de réduire le déficit du budget et de la balance des paiements courants et de stabiliser la dette publique. Elle a fait part à plusieurs reprises, y compris au niveau politique le plus élevé, de son souhait de pousser plus avant ces réformes par une coopération structurée avec l'OCDE, sous la forme d'un programme-pays. En février 2019, le Conseil est convenu de l'inviter à participer à un tel programme [[C/M\(2019\)4](#), point 32].

62. L'Égypte et l'OCDE entretiennent une collaboration de longue date dans de nombreux domaines de l'action publique. Le pays prend une part très active à l'Initiative MENA-OCDE depuis sa création. Cette coopération porte à l'heure actuelle sur des projets de renforcement de l'état de droit, de promotion de la participation des femmes à la vie parlementaire et à l'élaboration des politiques et d'amélioration du climat de l'investissement. Par ailleurs, l'Égypte bénéficie de trois programmes stratégiques UE-OCDE sur la promotion de l'investissement, le développement de la zone économique du canal de Suez et l'échange de renseignements fiscaux. Elle a adhéré à la Déclaration sur l'investissement international et aux instruments connexes, et bénéficie du statut d'Associé ou de Participant auprès de onze organes, projets et programmes de l'OCDE. Enfin, elle est intégrée dans plusieurs bases de données et outils statistiques de l'OCDE.

### 5.2.4. Viet Nam

63. Le Viet Nam participe activement au Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est depuis son lancement, et a récemment manifesté un intérêt grandissant pour un

renforcement de sa coopération avec l'OCDE. Il a fait l'objet de plusieurs examens de l'OCDE, notamment sur l'agriculture et l'investissement. Le gouvernement a fait part à plusieurs reprises de son souhait de bénéficier d'un programme-pays. En février 2019, le Conseil est convenu de l'inviter à participer à un tel programme [C/M(2019)4, point 32]. Les débats sur le contenu qui pourrait lui être donné portent sur la gouvernance, le climat des affaires et la productivité/l'industrie 4.0.

### 5.3. Pays candidats à l'adhésion à l'OCDE<sup>16</sup>

#### 5.3.1. Argentine

64. La coopération déjà ancienne entre l'Argentine et l'OCDE date du milieu des années 90. Le gouvernement du Président Mauricio Macri a renforcé sa collaboration avec l'OCDE au moyen d'un « Plan d'action OCDE-Argentine » qui couvre 16 domaines. Il en résulte que l'Argentine est désormais Partenaire de 24 organes, projets et programmes de l'OCDE contre huit en 2016, tandis que le nombre d'instruments juridiques de l'OCDE auxquels elle a adhéré a été porté de 16 à 45. Le pays a fait savoir qu'il souhaitait adhérer à dix autres instruments.

65. L'Argentine a démontré avec constance sa volonté et sa capacité d'adopter les instruments et les recommandations de l'OCDE, y compris, en 2018, lorsque le Secrétaire général et sa Directrice de Cabinet se sont rendus en Argentine pour prendre part aux réunions des ministres des Finances et des dirigeants du G20. On peut citer les exemples suivants : entrée en vigueur de la loi de 2018 sur la responsabilité des personnes morales (mars 2018), mise au point d'un manuel sur les pratiques de bonne gouvernance à l'intention des entreprises publiques, reposant sur les Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise des entreprises publiques, et réformes du financement des partis politiques et de l'éthique publique que le pays a entreprises conformément aux recommandations de l'examen en cours du cadre d'intégrité. Cinq travaux ont été lancés au cours du deuxième trimestre de 2019, y compris une Étude économique, des examens de l'agriculture, de la performance en matière de réglementation, et de l'intégrité ainsi que l'Indice des politiques à l'égard des PME. Les examens du gouvernement ouvert et de l'administration numérique seront achevés en juin 2019.

#### 5.3.2. Bulgarie

66. En 2018, le Premier ministre bulgare, M. Boïko Borissov, a fait part de la volonté de son pays de conclure un Plan d'action OCDE-Bulgarie pour soutenir la réalisation par le pays de tout un ensemble de réformes conformes aux normes de l'OCDE. La mise au point de ce Plan d'action a commencé sous la coordination du ministère des Affaires étrangères. Les travaux en cours et à venir de l'OCDE y seront intégrés (notamment l'Étude économique, un examen des entreprises publiques, un examen des politiques de l'investissement et les travaux sur l'adhésion aux Codes de libération), ainsi que des activités nouvelles qui permettront de soutenir les réformes prioritaires du pays.

67. La Bulgarie prend part actuellement, en qualité d'Associé, de membre ou de Participant, à onze organes, projets et programmes de l'OCDE. Elle a adhéré à 18 instruments juridiques et demandé à adhérer à six autres instruments, y compris aux Codes

---

16 Les pays concernés ont officiellement demandé à adhérer à l'OCDE en 2016-2017, comme les deux autres Membres potentiels, le Brésil et le Pérou, qui sont examinés aux sections 3.1 et 5.1.2, respectivement.



de libération. Depuis l'an dernier, un groupe de travail interministériel sur la coopération avec l'OCDE se réunit régulièrement au niveau des vice-ministres. La Bulgarie soutient activement le dialogue de haut niveau avec les Balkans occidentaux, comme elle l'a fait en particulier dans le cadre de sa Présidence de l'UE en 2018.

### **5.3.3. Croatie**

68. La Croatie a noué avec l'OCDE une coopération de longue date coordonnée par un groupe de travail interministériel dédié. Elle a actuellement le statut d'Associé ou de membre auprès de quatre organes, projets et programmes, et celui de Participant auprès de six organes. Elle a adhéré à neuf instruments juridiques et fait part de son souhait d'adhérer à six instruments de plus, en particulier aux Codes de libération.

69. Un Examen des politiques de l'investissement de la Croatie a été réalisé au cours de l'année 2018. Compte tenu de l'importance de son rôle dans la région et de son adhésion récente à l'UE, la Croatie s'emploie activement à partager le fruit de son expérience avec les économies d'Europe du Sud-Est non membres de l'UE, dans le cadre du Programme régional pour l'Europe du Sud-Est.

### **5.3.4. Roumanie**

70. En 2018, la Roumanie a pris des mesures pour mieux structurer et intensifier sa coopération avec l'OCDE, en ouvrant la voie à de nouvelles réformes et à des avancées en direction des normes et valeurs de l'Organisation. Elle a commencé à mettre au point un Plan d'action OCDE-Roumanie, coordonné par le Bureau du Premier ministre. Elle est Partenaire de 20 organes, projets et programmes de l'OCDE. Elle a adhéré à 42 instruments juridiques et demandé à adhérer à 15 autres instruments, notamment aux Codes de libération.

71. En 2018, l'OCDE a lancé plusieurs examens des politiques de la Roumanie, notamment une Étude économique et un Examen pluriannuel de la gouvernance publique, ainsi que des travaux connexes sur l'intégrité publique, l'administration numérique et l'ouverture de l'administration. La Roumanie coopère avec l'OCDE dans le cadre de sa Présidence de l'UE, au premier semestre de 2019, notamment au titre de la collaboration étroite instaurée avec le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est et de sa participation active au dialogue de haut niveau sur l'action publique.

## **5.4. Autres approches par pays**

### **5.4.1. Tunisie**

72. La Tunisie a renforcé sa collaboration avec l'OCDE à travers l'Initiative MENA-OCDE et les activités prévues dans le cadre du Protocole d'accord signé en 2012. Elle a assuré la coprésidence de l'Initiative MENA-OCDE en 2016 et a accueilli à Tunis, en novembre 2018, le Forum MENA-OCDE pour l'autonomisation économique des femmes. Elle a adhéré à la Déclaration sur l'investissement international et à dix instruments connexes, ainsi qu'à neuf autres instruments juridiques de l'OCDE. Elle a récemment obtenu son premier statut de Participant au sein d'un organe de l'OCDE, le Comité de la gouvernance publique. L'OCDE a réalisé une Étude économique de la Tunisie en 2018.

73. À la suite d'une demande de M. Zied Laâdhari, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, le renouvellement du Protocole



d'accord avec l'OCDE est à l'étude. À l'occasion d'une visite à l'OCDE en février 2019, le chef du gouvernement de la Tunisie, M. Youssef Chahed, a expliqué que le renouvellement de l'accord viserait à élargir la participation de la Tunisie aux organes de l'OCDE, en particulier dans les domaines de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, de la productivité, de l'enseignement et du développement des compétences. L'amélioration de la collaboration entre la Tunisie et l'OCDE favorise aussi les travaux de l'Organisation dans la région MENA.

#### 5.4.2. *Ukraine*

74. Les travaux se poursuivent dans le cadre du Plan d'action OCDE-Ukraine pour la mise en œuvre du Protocole d'accord avec le gouvernement ukrainien, signé pour la première fois en octobre 2014 et prolongé depuis jusqu'en octobre 2020. Le Plan d'action couvre les domaines suivants : *i*) lutte contre la corruption, *ii*) gouvernance et état de droit, et *iii*) climat des affaires et de l'investissement. Il englobe plus d'une vingtaine d'examen et de projets de l'OCDE, fixe des objectifs explicites, et a conduit à un renforcement de la participation du pays aux organes de l'OCDE et de la conformité à ses normes.

75. Dans l'ensemble, la période 2017-18 a été marquée par une hausse sensible du niveau de l'engagement politique de l'Ukraine auprès de l'OCDE, comme en témoigne la participation croissante des ministres et vice-ministres aux réunions et autres événements de l'OCDE. La version révisée du Plan d'action (décembre 2018) reflète les grandes priorités du gouvernement, comme la lutte contre la corruption, la réforme des entreprises publiques, l'amélioration de l'environnement des entreprises et l'efficacité énergétique.

## 6. Conclusions

76. L'OCDE continue de progresser dans la mise en œuvre de l'objectif stratégique central de ses relations mondiales : veiller à ce que ses normes et politiques rigoureuses soient appliquées et respectées à l'échelle mondiale, sans compromettre l'efficacité et les méthodes de travail de l'Organisation. Ses principaux partenaires ont fait part d'un intérêt accru pour la collaboration avec ses organes et souhaité se rapprocher de ses normes. Ces aspirations se sont manifestées notamment par des demandes d'adhésion à l'Organisation, la volonté de participer à des programmes-pays, la mise en œuvre de programmes de travail conjoints, de plans d'action et d'autres formes structurées de coopération, qui ont conduit à une hausse considérable des demandes de partenariats au sein des organes de l'OCDE et d'adhésion aux instruments juridiques de l'OCDE.

77. Il reste maintenant à l'OCDE à faire en sorte, notamment auprès des Partenaires clés et des économies d'Asie du Sud-Est qu'elle considère depuis douze ans comme des priorités stratégiques, de faire progresser encore leur engagement vis-à-vis de ses comités et de ses normes. En ce qui concerne les Partenaires clés, la participation aux travaux du G20, qui a déjà donné des résultats satisfaisants, est un vecteur essentiel, aux côtés d'autres dispositifs comme les programmes de travail conjoints. Pour ce qui est de l'Asie du Sud-Est, l'engagement approfondi à travers le Programme régional – sur la base des progrès accomplis récemment – devrait jouer un rôle fondamental. Le fait qu'un pays de la région ait conclu un programme-pays, et qu'un deuxième pourrait suivre prochainement, montre qu'il existe des possibilités de progrès supplémentaires. L'un des points clés consisterait à pérenniser les programmes-pays en place, ainsi que ceux qui pourront suivre, pour qu'ils contribuent à garantir l'engagement durable des partenaires à l'égard des comités et des normes de l'OCDE.